

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2010

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 171

présenté par  
M. Piron

-----  
**ARTICLE 15 QUATER**

À l'alinéa 35, substituer à la référence :

« à l'article L. 583-1 »

la référence :

« au chapitre III du titre VIII du livre V ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Correction d'une erreur de référence.